



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 05 / 04 / 2026 à 00:44

Date de publication : vendredi 3 avril 2026 à 03:21

Type : Constitution Société civile

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Aux termes d'un acte reçu par Maître AGUILAR, notaire à BRIANCON, le 30 mars 2026, il a été constitué une société dénommée : AYGUE MASEL. Siège social : AOUSTE-SUR-SYE (26400), 90 route de Cobonne. Forme : société coopérative d'habitants de forme civile. Capital variable de 3000 € (minimum 300 euros/ maximum 1000000 euros). Objet social : fournir à leurs associés personnes physiques la jouissance d'un logement à titre de résidence principale et de contribuer au développement de leur vie collective.

Pour cela, la société peut Acquérir un ou plusieurs terrains ou des droits réels permettant de construire, construire ou acquérir des immeubles à usage principal d'habitation destinés à leurs associés, attribuer la jouissance de ces logements à leurs associés personnes physiques au moyen du contrat coopératif mentionné à l'article L. 201-8, gérer, entretenir et améliorer les immeubles mentionnés au 2° du présent article, entretenir et animer des lieux de vie collective, offrir des services à leurs associés et, à titre accessoire, à des tiers non associés. Et généralement toute opération financière et juridique liées à cet objet social, notamment recourir à l'emprunt. Gérance : Madame Catherine JOHNSTONE, demeurant à AOUSTESUR-SYE (26400) 1 chemin de l'Île, Madame Odile JOCTEUR-MONROZIER, demeurant à CREST (26400) 8 rue des Lauriers et

Madame Brigitte JULIAN, demeurant à CREST (26400) 8 rue des Lauriers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS. Pour insertion.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/c1ef95c8-4e01-4356-a73a-20fa9a3fd456-form-instance>